

des Princes &c. Août 1720. 85

bonne, les mouvemens du Corps Evangelique en demandant reparation de ses griefs, les démarches inquiètes de ses Ministres à cette Diette, à Vienne, & à la Cour Palatine, & enfin les violentes represailles qui ont été exercées dans les Etats des Princes Protestans contre les Catholiques Romains. Si nous avons omis quelque chose dans le recit succinct que nous avons fait de cette affaire, les trois Lettres suivantes pourront y suppléer abondamment, outre qu'elles sont absolument nécessaires pour l'intelligence de ce qui s'est passé. Nous les prometmes le mois dernier. La premiere est de S. M. I. & C. au Roi de Prusse, en reponse de celle que ce Prince avoit écrite le 29. Janvier dernier. La seconde est aussi de l'Empereur au Duc de Wittemberg, auquel le Corps Evangelique avoit adressé des Lettres de protection, sur les differends entre l'Evêque de Spire & les P. Reformez de son Diocese : & la troisième est une reponse du Roi de Prusse à S. M. I. par laquelle il essaye de justifier son procédé.

Lettre de Sa Majesté Imperiale & Catholique au Roi de Prusse au sujet des affaires de la Religion, &c.

Nous avons fermement esperé que Vôtre Dilection, sur le Monitoire que Nous ui avons envoyé le 5. Decembre dernier avec une douceur toute particuliere, au lieu d'un Mandement penal, qui, suivant les Constitutions de l'Empire, auroit très bien convenu à une entreprise aussi extraordinaire que la Vôtre, s'en seroit représenté d'elle même l'injustice,

*Lettre de
l'Empereur
au Roi de
Prusse.*